

**EVERE**

**PROGRAMME DE LEGISLATURE  
2006-2012**

*Programme conjoint des listes PS-Sp.a+ et MR*

## I. Logement

Depuis plusieurs années, notre Région connaît une hausse importante et continue des loyers et des prix à l'acquisition immobilière avec des conséquences directes sur la vie quotidienne des habitants ou sur leurs perspectives d'acquérir leur logement. Face à cette flambée du marché, il est essentiel de mobiliser l'ensemble des moyens, à tous les niveaux, pour garantir le droit de chacun à un logement décent. Notre commune n'est pas restée inactive et nous proposons d'amplifier encore notre action, que ce soit pour la location ou l'acquisition, que ce soit en faveur du logement social ou du logement moyen. Enfin une véritable politique du logement ne se limite pas à la brique. Elle doit également viser à améliorer la cohésion sociale au sein de son immeuble de son quartier pour que chacun puisse se sentir chez soi dans le respect mutuel de ses droits et de ses devoirs.

1. Création par la Régie foncière de 100 nouveaux logements sur 6 ans, notamment dans la zone plaine d'aviation, *en partie en accession à la propriété* ;
2. Mise en œuvre, par le biais de la régie foncière, de projets pilotes de logements intergénérationnels (logements kangourous);
3. Poursuite de la rénovation des logements sociaux en vue d'accroître le confort et de diminuer les charges énergétiques des locataires; *la commune encouragera les sociétés à mettre en conformité si nécessaire leurs installations d'eau-gaz-électricité et à lutter contre l'humidité* ;
4. Augmentation du nombre de logements loués par le biais de l'Agence Immobilière Sociale, *avec une part de logements de transit*;
5. Poursuite d'incitants à l'acquisition comme le remboursement de la part communale du précompte immobilier pour les propriétaires occupants;
6. Développement du projet de cohésion sociale dans les trois sociétés de logements implantées dans la commune, *en poursuivant l'ouverture vers les habitants des autres quartiers*;
7. Amélioration des services destinés à renforcer la tranquillité et la convivialité (Egregoros);
8. Développement d'initiatives communautaires (immeubles en fêtes, etc...) *dans toute la commune*;
9. Faciliter toutes les démarches effectuées tant pour le locatif que pour l'acquisitif et la rénovation par la création d'un guichet logement au sein de l'observatoire communal;

## II. Emploi

Les difficultés liées à la recherche d'un emploi dépassent largement les compétences d'une commune. Néanmoins, en collaboration avec les autorités régionales ou par des initiatives propres, des actions locales sont indispensables pour dégager des solutions à un problème si lourd pour une partie de nos concitoyens. C'est pourquoi, dans le cadre du contrat régional pour l'économie et l'emploi, nous voulons participer à la mise en œuvre d'une fiscalité locale sur les entreprises qui favorise l'accès au travail de nos sans-emploi. Par ailleurs, nous proposons d'apporter une réponse concrète au problème de la formation dans un projet qui allie le patrimoine culturel et les possibilités d'emploi dans le secteur HORECA. Enfin, avec la maison de l'emploi et de la solidarité, nous disposons d'un outil qu'il nous faut maintenant développer pour créer un lien permanent entre les demandeurs d'emploi, les acteurs publics communaux et régionaux et les entreprises privées installées sur notre territoire.

1. Développement de la maison de la solidarité et de l'emploi, visant la création d'une antenne locale de l'Orbem, en une véritable interface entre les sans-emplois, les services publics, les entreprises installées sur la commune (recherche active d'emploi, orientation vers les formations, promotion des facilités d'embauche auprès des employeurs, etc...) *et les associations actives en matière d'emploi*
2. *Cette maison accueillera notamment l'Agence Locale pour l'Emploi dont le rôle sera développé ;*
3. Création d'un atelier de formation par le travail dans le secteur HORECA sur le site du Geuzenberg, qui assure la formation et l'insertion de jeunes sans-emplois non qualifiés;
4. favoriser la création d'entreprise d'économie sociale dans le secteur des services aux personnes;
5. Participation, dans le cadre du contrat régional pour l'économie et l'emploi, à la mise en œuvre d'une fiscalité locale sur les entreprises favorable au travail;
6. Insérer des clauses sociales dans les marchés publics contractés par les autorités communales;
7. création d'un service bilingue d'écrivain public;

### **III. Mobilité**

Notre volonté est de poursuivre la réalisation d'une politique de mobilité au profit de tous les habitants de la commune. Il ne s'agit pas seulement de viser une meilleure fluidité du trafic automobile et de faire respecter la vocation résidentielle de la plupart de nos quartiers. Notre objectif est de continuer à améliorer l'ensemble des déplacements, y compris via les transports en communs, et en particulier ceux durant lesquels nous sommes les plus fragiles, en vélo ou à pied, mais aussi d'assurer une plus grande sécurité et un meilleur confort aux enfants comme aux personnes à mobilité réduite.

La politique de stationnement doit permettre de garantir aux riverains une place à proximité de leur domicile, de décourager le parking de navette et de favoriser un accès aisé aux commerces. Ce sont les objectifs du plan de stationnement, déjà mis en œuvre dans une partie de la commune et qui devra être progressivement étendu à l'ensemble du territoire.

1. Dans le cadre du Plan Communal de Mobilité, terminer la réalisation des zones 30 dans tous les quartiers résidentiels ( signalisation, plateaux, ralentisseurs, aménagements de trottoirs et voiries, etc.);
2. Poursuite des aménagements de trottoirs et de voiries, particulièrement aux carrefours, en vue d'apporter un meilleur confort et une plus grande sécurité aux enfants, aux personnes âgées et aux personnes à mobilité réduite (largeur minimale garantie des trottoirs, passage piétons protégés, plans inclinés, etc...);
3. Création d'un plan lumière pour développer et harmoniser l'éclairage des voiries en vue de faciliter et de sécuriser les déplacements nocturnes;
4. Extension progressive à l'ensemble du territoire du plan de stationnement et de la carte riverain, *en concertation avec les habitants, les associations de commerçants et les employeurs; amélioration de la communication et réalisation d'évaluations objectivées ;*
5. Réalisation de parcours vélo sécurisés reliant les différents quartiers de la Commune *et information et formation à la conduite du vélo;*
6. Faire valoir auprès de la STIB, le maintien du trajet du 45 entre Paduwa et Saint-Vincent, son extension jusqu'à Saint-Luc ainsi qu'un meilleur service en soirée et durant les week-

- end, notamment sur les lignes 45 et 21; faire valoir également l'amélioration des correspondances des lignes traversant la commune; *en partenariat avec les sociétés publiques de transport, étude sur la création éventuelle de parkings de dissuasion et promotion des transports en commun* ;
7. améliorer l'information auprès des riverains avant l'ouverture de chantiers qui les concernent directement;

## IV. Prévention et Sécurité

En matière de sécurité et de prévention, nous devons main étendre les actions, stabiliser les équipes et développer des initiatives nouvelles du dispositif comprenant les maisons de quartier, le service de médiation Egregoros, les agents de prévention et de sécurité.

En ce qui concerne la police, nous feront en sorte que la réforme et la création de la zone avec Schaerbeek et Saint-Josse continue à bénéficier aux Everoises et aux Everois. Cela doit nous permettre de développer davantage une véritable police de proximité c'est-à-dire concrètement une plus grande présence policière et une meilleure disponibilité des agents de quartiers. Cela doit également nous donner une véritable stratégie au travers d'un plan zonal qui met l'accent sur les vols et les petits délits. Enfin, il est important de compléter cette politique par un souci global de prévention dans l'entretien et l'aménagement de l'espace public, notamment par la mise en œuvre du plan lumière et des interventions plus rapides et systématiques contre les dégradations et les dépôts clandestins.

Pour la zone de police :

1. Accroissement de la présence policière dans les espaces publics grâce à l'augmentation des effectifs déjà réalisée;
2. Augmentation du nombre d'agents de quartier en vue de parvenir à un agent pour 2000 habitants;
3. mise en œuvre du plan zonal pour mettre la priorité dans la lutte contre les vols et les petits délits; *utilisation de caméras mobiles sur base des statistiques de délinquance*;
4. Renforcement du service d'aide aux victimes, notamment pour tout ce qui concerne les violences sexuelles ou familiales;
5. *encourager la formation en matière linguistique*

En ce qui concerne la prévention communale :

1. Développement du service de médiation Egregoros;
2. Extension des activités menées au sein des maisons de quartiers;
3. renforcement des missions des agents de sécurité et de prévention;
4. Faire valoir auprès de la Région la pérennisation des contrats de prévention et stabiliser les équipes en place;
5. organisation de rencontres dans les quartiers avec les nouveaux habitants;
6. mise en oeuvre d'un plan lumière pour améliorer et harmoniser l'éclairage public;
7. interventions rapides contre les dégradations grâce notamment au numéro vert « propreté »;
8. *développer le gardiennage des parcs publics* ;

## V. Propreté

La lutte pour la propreté de l'espace public est un travail continu et obstiné qui ne peut être réellement mené à bien qu'avec la collaboration de l'ensemble de la population. Cela nécessite également des moyens d'intervention rapides pour procéder à l'enlèvement des dépôts et pour sanctionner les quelques contrevenants qui dégradent ainsi le cadre de vie de leurs concitoyens. Il est également indispensable de poursuivre une politique de prévention fondée sur la diminution de la production de déchets et la maîtrise de certaines pollutions urbaines.

1. Création d'un numéro vert « propreté » en vue de permettre un enlèvement rapide des dépôts signalés par nos concitoyens;
2. Mise en œuvre du règlement taxe pour sanctionner les auteurs de ces dépôts sur base du constat des agents spécialement affectés à cette tâche;
3. Organisation, en collaboration avec les associations, les écoles et les habitants de grands nettoyages de quartier;
4. Poursuivre l'exemple donné par les services communaux en matière d'éco-consommation, de recyclage et de production limitée de déchets;
5. Stimulation d'une gestion analogue dans les entreprises privées et autres collectivités (copropriétés...);
6. Mener des opérations de sensibilisation et d'encouragement au tri sélectif *et développer la politique de récolte d'encombrants*;
7. Augmentation du nombre de bulles à verre et implantation d'une corbeille urbaine sur le même emplacement;
8. Installation d'un pigeonnier dans le parc Saint-Vincent en vue de réguler la population et les nuisances des volatiles;

## VI. Environnement

La question environnementale à Evere est évidemment dominée par les nuisances aériennes. La commune poursuivra son combat pour une juste répartition de ces nuisances, en ce qui concerne les vols de jours, sur base du critère de la densité de population et pour l'interdiction totale en ce qui concerne les vols de nuit. Nous proposons également de poursuivre les actions entreprises contre toutes autres formes de nuisances sonores, comme le tapage nocturne, au travers notamment du service de médiation. Que cela ne nous dispense pas de nous soucier encore de l'environnement avec un grand E et de participer à notre échelle aux actions d'économies d'énergie et de protection de la nature.

1. Poursuite des actions entreprises par les autorités communales en vue d'une répartition équitable des vols de jour, basée sur le critère de la densité de la population, et pour l'interdiction des vols de nuit; *mise en place d'un plan catastrophes*
2. développement de la lutte contre les tapages nocturnes au travers notamment du service de médiation;
3. Poursuivre la protection du Moeraske, notamment en cas de création d'un arrêt TGV qui devra s'implanter sur l'actuelle gare de Schaerbeek-voyageur; *soutien aux activités scientifiques et pédagogiques sur ce site* ;
4. Incitation communale couplée aux aides régionales pour l'installation chez les particuliers de dispositifs économes d'énergies (chaudière, chauffe-eau, etc...); *incitation à la mise en place de ' plan énergie ' dans les grands ensemble de logements.*

5. Poursuivre l'aménagement des bâtiments publics en vue de réaliser des économies d'énergie;
6. Contrôle de la population des chats errants par des campagnes de stérilisation;
7. création d'espace de jeux clôturés pour les chiens;
8. Interdiction de vente d'animaux sur les marchés;
9. refus d'accès au territoire aux cirques utilisant des animaux exotiques;

## VII. Urbanisme

Le Plan Communal de Développement adopté sous la précédente législature sera adapté en fonction du présent programme ; il se donne pour ambition de préserver la vocation résidentielle de notre commune et de développer, dans un environnement urbain avec ses spécificités et ses contraintes particulières, une qualité de vie qui allie la tranquillité et la convivialité. La mise en œuvre de cette ambition passe par un encouragement à l'amélioration du bâti et du confort des habitations, la poursuite de l'embellissement de l'espace public, le développement de projets cohérents pour les zones qui seront prochainement aménagées comme le site de la gare Josaphat; le tout dans un esprit renforcé de concertation avec les habitants.

1. Création d'un observatoire communal du logement en vue d'identifier les problèmes locaux préjudiciables au quartier et d'y remédier rapidement (début d'abandon, dégradation des conditions de confort, segmentation des logements, etc...); *les conditions de mise en œuvre d'un cadastre détaillé seront étudiées et sa réalisation sera décidée sur base de cette étude ;*
2. Mise en place d'un règlement communal d'urbanisme en vue d'assurer un meilleur suivi des infractions urbanistiques dommageables pour les riverains;
3. attention particulière pour ce qui concerne l'esthétique du bâti notamment en ce qui concerne les parabolos;
4. Développement des espaces verts et des espaces de jeux pour les tout petits et les adolescents; *une attention particulière et régulière sera accordée à la sécurité et à l'hygiène de ces espaces ;*
5. Elaboration, en collaboration avec la Commune de Schaerbeek, d'un projet de développement de la zone Josaphat qui assure l'assainissement du site et propose la création de logements accessibles au plus grand nombre, *ainsi que de commerces de proximité et d'espaces pour professions libérales ;*
6. Amélioration de l'information des habitants sur les projets soumis à permis par une meilleure diffusion des plans;
7. Faciliter les démarches administratives par la création d'un accueil-service au sein de la Maison communale;

## VIII.

### Enseignement

L'école est au cœur de notre projet parce qu'à l'échelle locale, c'est principalement en son sein que se concrétise l'égalité de tous, quelque soit l'origine, sociale ou culturelle, les croyances ou la religion. C'est en son sein également que chacun et chacune acquiert les capacités de son épanouissement futur en tant qu'individu et en tant que citoyen. Nous devons donc poursuivre nos efforts en vue d'améliorer la qualité des lieux et de l'environnement matériel afin que nos élèves et nos enseignants se sentent bien à l'école et puissent mettre en œuvre leur projet pédagogique dans

les meilleures conditions possibles. Ce projet, nous devons l'adapter plus encore aux réalités actuelles, avec de nouvelles initiatives en matière d'immersion linguistique et une attention particulière aux nouvelles technologies en général et à l'informatique en particulier. Mais nous devons y inclure avant tout le souci constant de développer auprès de nos enfants le sens de la citoyenneté; et cela au travers de formation spécifique, mais en leur donnant aussi les moyens de mieux comprendre la société qui les entoure, notamment par une capacité à maîtriser l'information qui leur parvient aujourd'hui de toute part. Nous proposons également d'intensifier les activités extrascolaires en veillant à leur accessibilité, notamment par le transport scolaire. Enfin, il est indispensable de poursuivre et d'étendre les aménagements pour garantir une plus grande sécurité à l'école et particulièrement en ce qui concerne les dangers de la circulation.

1. Poursuite des programmes de rénovation des bâtiments scolaires;
2. Développement des initiatives favorisant l'apprentissage de la deuxième langue, notamment par l'immersion et les échanges;
3. Accentuation de l'apprentissage de l'informatique;
4. Formation spécifique à la citoyenneté, en incluant les conseils de participation et initiation à la maîtrise de l'information;
5. Extension des activités extrascolaires en partenariats avec les institutions et les associations culturelles et sportives de la commune; développement du transport scolaire en rapport avec ces activités;
6. Accessibilité renforcée à ces activités ainsi qu'aux repas scolaires pour les enfants les plus défavorisés;
7. Préparation complémentaire, par des activités spécifiques, des enfants de 6ème primaire à l'enseignement secondaire; *accompagnement par écoles de devoirs pendant les 2 premières années du secondaire ;*
8. Actions de préventions en matière de santé, d'assuétudes, de lutte contre la violence, d'alimentation et de respect de l'environnement, *avec le soutien des pouvoirs compétents;*
9. poursuite des aménagements *et des actions* de sécurisation aux abords des écoles, *y compris du secondaire;*

## **IX. Culture**

Les années qui viennent de s'écouler ont vu la réalisation de plusieurs lieux culturels. D'autres, comme le moulin, sont en cours d'aménagement. C'est un véritable tissu d'institutions et d'association qui est en train de se mettre en place à Evere. Le but : créer une offre de proximité, diversifiées et accessibles au plus grand nombre. Il faut maintenant le faire vivre en développant ces nouveaux outils et par un soutien renforcé aux associations et aux artistes. En matière de patrimoine, nous ne pouvons nous contenter de conserver. Nous devons faire de ces témoignages du passé des espaces de rencontres et d'apprentissage, des lieux de vie. C'est notre projet pour le moulin qui, en plus d'une exposition permanente, accueillera le public, et les enfants en particulier pour de multiples activités centrées sur le thème de l'alimentation. Enfin, parce que la culture est un élément essentiel de l'épanouissement individuel, nous devons développer davantage les initiatives en vue d'attirer de nouveaux publics et de rendre les activités plus accessibles, et particulièrement pour les personnes les plus précarisées.

1. Création d'une offre de spectacles et d'expositions variées dans les différentes salles communales;
2. Développement du soutien aux associations culturelles, par des subsides et la mise à

disposition de moyens logistiques (locaux, affiches, etc...), *mais également par un fonds de subventions pour les projets spécifiques*

3. Intensifier la promotion des artistes locaux par l'organisation d'exposition et de concerts;
4. Associer davantage les associations à la politique culturelle via le Conseil culturel;
5. Créer un encadrement professionnel pour l'animation du Moulin;
6. Création de nouveaux cours à l'Académie de Musique;
7. Initiation à la Musique dans les écoles dès le pré-gardiennat;
8. Multiplication des concerts notamment en partenariat avec l'Académie;
9. Création d'un lieu d'exposition, de formation et de rencontres au Moulin autour du thème de l'alimentation;
10. Développer les bornes informatiques et l'accès au réseau internet; *création d'initiatives permettant la rencontre de jeunes et moins jeunes dans le monde du multimedia ;*
11. *Mise en place d'un système 'volant' de prêt de livres, en partenariat avec les institutions et associations ;*
12. Développement d'activités culturelles au sein des maisons de quartier, *en développant leur ouverture à tous les Everois des quartiers environnants;*
13. Création d'un ciné-club avec une programmation régulière au centre culturel;
14. *Mise en place d'un événement culturel à vocation internationale.*

## **X. Sport**

Evere dispose d'une grande variété d'infrastructures sportives. Nous voulons poursuivre dans cette voie de la diversité, en améliorant les équipements existants et en développant davantage les infrastructures sportives de proximité. La deuxième priorité est de renforcer l'accessibilité de la pratique sportive à destination des familles et des plus jeunes. Enfin, nous voulons développer les initiatives d'initiation et l'aménagement de passerelles vers une pratique plus régulière au sein des clubs et des associations.

1. Placement d'une couverture amovible sur les terrains de tennis du Triton;
2. Réaménagement des terrains de foot et *des locaux annexes ;* développement des activités en salle;
3. Aménagement des pistes de santé;
4. Accessibilité renforcée aux équipements des écoles pour les stages de vacances;
5. Accroissement de la part des subsides aux associations qui prend en compte le nombre de jeunes et d'adultes éverois, *ainsi que leur disponibilité pour organiser des activités ouvertes en concertation avec la Commune;*
6. Organisation d'une journée annuelle des sports en collaboration avec les clubs et les services communaux et *d'une journée 'sport en famille';*
7. Développement des chèques sport;

## **XI. Jeunesse**

En dehors de l'organisation d'activités culturelles et sportives, nous voulons développer des initiatives locales qui donnent aux jeunes les moyens de devenir les acteurs de leur propre avenir et cela au travers d'une réelle ouverture sur le monde. Ces initiatives doivent créer autant d'espace de rencontres et d'échanges car c'est au contact des autres, dans le respect et le dialogue que l'on

acquiert la conscience de ses capacités et de ses responsabilités propres. Il est donc essentiel d'associer les jeunes à l'élaboration de ces initiatives et de leur donner les moyens de les mettre en œuvre.

1. Associer les jeunes, notamment au sein des maisons de quartier, à l'élaboration des activités;
2. Favoriser, en partenariat avec les jeunes et les associations, la mobilisation et les initiatives dans le cadre de projet à vocation humanitaire;
3. Développer des activités de rencontres et d'échanges multiculturels;
4. Renforcer la participation démocratique au travers notamment d'un conseil communal des enfants en collaboration avec les écoles;
5. Poursuivre les implantations de sport de proximité et en assurer l'animation pendant les vacances et le week-end;
6. *Créer des 'chèques civilité' utilisables en loisirs pour les citoyens qui se mettent au service de la collectivité*

## **XII. Personnes âgées**

Notre objectif est de permettre à nos aînés de rester des acteurs de la vie sociale. Cela suppose bien sûr des réalisations concrètes comme tout ce qui concerne l'aide à domicile, les aides ménagères, l'offre de loisirs ou de services, où pour ceux qui ne peuvent malheureusement plus vivre chez eux, un espace agréable et confortable dans une maison de repos. Mais c'est aussi un état d'esprit qui leur accorde une place véritable dans la vie de la cité.

1. Création d'un centre de jour, espace de rencontres et de loisirs, avec un équipement permettant d'y recevoir des soins, *et encourager les rencontres avec des jeunes comme au Home du CPAS*;
2. Renforcement des services d'aide à domicile;
3. Développement des chèques taxis *ou d'un service équivalent*;
4. Poursuite des aménagements de voiries et de trottoirs facilitant le déplacement (intensification de l'éclairage public incluse dans le plan lumière, réglage des feux piétons, installation de bancs, etc...);
5. Initiation à l'informatique et au réseau internet;
6. Création d'un conseil de résidents au sein du Home Descamp en collaboration avec les familles;
7. Adapter le fonctionnement quotidien du home à l'autonomie particulière des résidents;
8. Organisation de campagne d'information spécifiques aux personnes âgées en matière de santé notamment;
9. Sensibilisation des intervenants à domicile dans la lutte contre la maltraitance;

## **XIII. Enfance et Santé**

En matière de santé, Evre développe, en partenariat avec les autres niveaux de pouvoir, des initiatives nombreuses comme les consultations de nourrissons, le planning familial, etc., autant d'outils indispensables par leur proximité et leur accessibilité. Ce dispositif doit être complété par des campagnes d'informations et de sensibilisation, notamment au départ des écoles, sur des thèmes particulier comme l'alimentation. En ce qui concerne l'accueil de l'enfance, un effort est maintenant indispensable pour accroître sensiblement le nombre de place dans nos crèches.

1. Poursuite des partenariats et de la mise à disposition de locaux au service des consultations de nourrissons et du planning familial;
2. Augmenter la capacité d'accueil des crèches communales;
3. Développer en partenariat avec les entreprises des crèches disposant de places réservées aux éverois;
4. Création d'une halte-garderie pour les personnes à la recherche d'emploi ou en formation *et d'un service de garde d'enfants malades*;
5. Organisation de campagne de sensibilisation dans les écoles sur les questions de santé et d'alimentation;

## **XIV. Commerce et développement local**

L'offre commerciale éveroise, fondée sur la proximité et la diversité, est un élément important de notre cadre de vie et de notre confort urbain. Nous nous devons de la préserver et de la dynamiser par une politique de simplification administrative, d'association des acteurs, de promotion de l'offre existante et d'amélioration des conditions objectives de son développement comme la notoriété ou l'accessibilité.

1. Simplification des démarches administratives et possibilités de conseil par la création, en partenariat avec l'Agence Bruxelloise de l'Entreprise, d'un guichet de développement local, notamment pour ce qui concerne les questions relatives aux dispositions urbanistiques, environnementales et aux législations économiques;
2. Création d'un conseil consultatif du commerce en vue d'associer les différents acteurs aux initiatives communales qui les concernent et d'élaborer des projets de développement propres à renforcer la diversité et la convivialité de l'offre commerciale;
3. Promouvoir la diversité de l'offre commerciale en évitant notamment la prolifération des phone-shops;
4. Encouragements au développement d'associations locales de commerçants;
5. Promotion, notamment auprès des navetteurs, des commerces éverois et poursuite des initiatives comme les chèques cadeaux;
6. Extension progressive du plan de stationnement *et des aménagements pour PMR* en vue d'assurer l'accessibilité des commerces;
7. *Renforcement du dialogue avec les entreprises pourvoyeuses d'emplois à Evere.*

## **XV. La cohabitation harmonieuse des deux communautés**

Nous voulons poursuivre la tradition éveroise d'une cohabitation harmonieuse des deux communautés linguistiques, fondée sur le respect mutuel et une approche pragmatique au bénéfice de tous les habitants. Il ne s'agit pas seulement de continuer à veiller à ce que chacun puisse être reçu dans sa langue au sein des services communaux. Dans cet esprit, nous souhaitons également renforcer toutes les initiatives qui permettent aux personnes des deux communautés nationales de se rencontrer et de mieux se connaître.

1. Poursuivre la politique d'incitation, d'encouragements et de formation, en ce qui concerne le personnel non statutaire, à l'obtention des titres de bilinguisme;
2. Favoriser une gestion concertée des infrastructures culturelles en associant les différents

- personnels sous l'égide des deux échevins de la culture;
3. Développer, dans les écoles *et également pour les adultes*, l'apprentissage de la deuxième langue; notamment par l'immersion et les échanges ;

## **XVI. Une commune ouverte sur le monde**

Notre ouverture sur le monde, c'est d'abord la poursuite de notre politique de coopération au développement au travers de notre partenariat avec Lokossa et du travail du conseil consultatif. Mais c'est aussi favoriser le dialogue et l'échange autour de la rencontre entre le patrimoine culturel et social éverois et celui des populations nouvelles qui se sont installées dans notre commune.

1. Poursuite du partenariat Evere – Lokossa et du travail du conseil consultatif, *en y associant les maisons de quartier et les établissements scolaires* ;
2. Mise en œuvre d'activités culturelles autour de la rencontre entre les traditions éveroises et les cultures nouvellement présentes dans la commune;

## **XVII. Information et Participation**

La spécificité première du pouvoir communal est sa proximité avec le citoyen. Cette proximité doit se traduire par une information directe, rapide, multiple mais aussi par une consultation accrue préalable au processus de décision. Cette préoccupation doit être rencontrée dans l'ensemble des politiques communales et à tous les niveaux. C'est pourquoi nous souhaitons non seulement développer les conseils consultatifs existants, comme en matières culturelle, d'enseignement, de troisième âge, etc., mais aussi créer de telles instances de participation dans d'autres secteurs comme le commerce ou la jeunesse. De manière plus générale, nous voulons mettre en place de véritables conseils de quartier qui regroupent les habitants, les élus, les acteurs associatifs et économiques afin d'associer plus étroitement tous les partenaires à la définition des priorités et des projets pour le développement local. Enfin, il est essentiel de renforcer l'accueil aux nouveaux habitants afin de permettre à chacun s'il le souhaite, de devenir véritablement acteur de la vie locale.

1. Création de conseils de quartiers regroupant les habitants, les élus, les acteurs associatifs et économiques;
2. Mise en place du conseil consultatif du commerce, dynamisation du conseil culturel, association des jeunes au programme des activités dans les maisons de quartier;
3. Création d'un conseil de résidents au sein de la maison de repos;
4. Organisation de séances d'accueil et d'information pour les nouveaux habitants, deux fois par an et de séances d'initiation à la citoyenneté locale pour les jeunes qui viennent d'avoir 18 ans;
5. Poursuite du programme de mise en ligne de documents administratifs;
6. Meilleure diffusion des plans au public pour les projets soumis à permis d'urbanisme;
7. Amélioration de la signalétique à la maison communale et dans les institutions sportives et culturelles;
8. Développement de l'interactivité du site internet communal, *du journal communal et autres publications pour permettre aux associations et habitants d'y intervenir sur les sujets locaux et non publicitaires, de manière 'neutre'*.